



Demande rattachement assurance maladie

Par **julien2**, le **24/05/2013 à 18:14**

Bonjour,
Je suis auto-entrepreneur affilié à la RAM. J'ai effectué aujourd'hui (24/05), par Fax, une demande de rattachement de ma compagne à mon assurance maladie (RAM).
Quand vais-je être averti lorsque le rattachement sera effectif ?
Une fois le rattachement de ma compagne effectif, aura-t-elle une couverture sociale permettant la prise en charge des soins et examens médicaux [s]ou[/s] faudra-t-il attendre jusqu'à la date de mon affiliation à la RAM (juillet prochain) ?
S'il faut attendre jusqu'à cette date, les feuilles de soins pourront-elle être remboursées même si elle n'est pas encore rattachée à mon assurance maladie (actuellement, ses droits sont fermés) ?
Merci d'avance pour vos renseignements.

Par **chaber**, le **24/05/2013 à 19:19**

bonjour
je doute fort que votre compagne (et non conjointe) puisse être rattachée au régime de la RAM
<http://www.ramgamex.fr/portal/public/ramgamex/accueil/profilassurance/profil-assure/repository/collaboration/sites%20content/live/ramgamex/web%20contents/profils/profil-assure/assurance-maladie/sousMenu/changement>
Si la RAM accepte les soins ne pourront être pris en charge qu'à la date effective retenue

Par **julien2**, le **24/05/2013 à 19:35**

Bonjour,
Il est bien possible que ma compagne soit rattachée à la RAM (voir : <http://www.ramgamex.fr/portal/public/ramgamex/accueil/profilassurance/profil->

assure/repository/collaboration/sites%20content/live/ramgamex/web%20contents/profils/profil-assure/telecharger-formulaire/sousMenu/formualire-rattachement-ad#concubin).
Concernant la prise en charge des soins, elle sera effective lorsque la RAM aura traité ma demande (soit d'ici 1 à 3 semaines) ou faudra-t-il attendre jusqu'à la date de mon affiliation à la RAM (en juillet prochain) ?
Une conseillère jointe au téléphone m'a parlé de la deuxième option, mais cela me paraît étrange (si on veut faire une demande de rattachement après la date d'affiliation, il faudrait alors patienter plusieurs mois ?!).
Merci.